

✓) E C R E T N° 94-358 du 28 Octobre 1994
 Portant nomination à titre exceptionnel
 et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin
 du Colonel Jean-Roch GRISARD.

Le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

- VU La Loi n° 90-32 du 11 décembre 1990, portant constitution de la République du Bénin ;
- VU La loi n° 86-010 du 26 février 1986, portant création de l'Ordre National du Bénin, modifiée par la loi n° 87-017 du 21 septembre 1987 ;
- VU La loi n° 87-018 du 21 septembre 1987, portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU La Décision n° 91-042/HCR/PT du 30 mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 mars 1991 ;
- VU Le décret n° 94-134 du 06 mai 1994, portant composition du Gouvernement ;
- VU Le décret n° 91-76 du 10 mai 1991, portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU L'extrait du relevé n° 26/SGG/REL du 07 Juillet 1994 des décisions administratives prises par le Conseil des Ministres en sa séance du mercredi 06 juillet 1994 ;

Sur proposition du Président de la République, Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin ;

Le Conseil des Ministres entendu, en sa séance du 06 juillet 1994 ;

D E C R E T E :

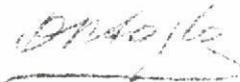
Article 1er : Est nommé à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade de Chevalier pour prendre rang du 18 juillet 1994, le Colonel Jean-Roch GRISARD, Directeur de l'Hôpital de l'Ordre de Malte de Djougou en fin de mission, en reconnaissance du rôle appréciable qu'il a personnellement joué dans l'évolution favorable des liens de coopération existant entre l'Ordre Souverain de Malte et la République du Bénin.

./...

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 Octobre 1994

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Nicéphore D. SOGLO

Le Grand Chancelier
de l'Ordre National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 6 - AN 4 - Ministères 19 - GCONB 30 - CC 2 - CS 2 - CES 2 -
SCG 4 - MESGPR 2 - Départements 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-GSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI
3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 - Intéressé 2.-